

Bilan financier 2017 et fonctions support

L'essentiel à retenir du budget Inria en 2017 : le détail des ressources et des dépenses, la certification et le compte de résultat.



Le budget d'Inria pour l'année 2017

Le **budget initial** d'Inria pour l'année 2017, voté en novembre 2016, s'est établi en ressources et en dépenses à 236,4 M€ ramené à 238,7 M€ au dernier budget rectificatif voté en novembre 2017.

Concernant l'exécution du budget 2017 et côté recettes, la **subvention pour charge de service public (SCSP)** se situe pour 2017 à 170,6 M€ contre 167,5 M€ en 2016 et 168,1 M€ en 2015. Elle représente 72 % des recettes.

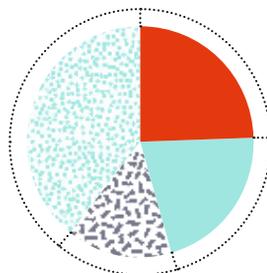
Les **ressources propres encaissées se situent à 63,9 M€, soit un taux d'exécution de 96 % par rapport aux montants inscrits au dernier budget rectificatif.**

Elles représentent 27 % de l'ensemble des ressources de l'institut pour 2017. Les ressources propres ont principalement pour origine :

- **les contrats de recherche avec tiers privés et publics** : 10 M€ ;
- **les subventions sur projet ou programme de recherche** : 42 M€ ;
- **les ventes de produits** : éditions, colloques, etc. : 1,9 M€ ;
- **les opérations financières liées à des immobilisations** : 6,8 M€.

Les **ressources totales** encaissées ont été de **234,6 M€** en 2017 soit un taux d'exécution par rapport au budget rectificatif de **98,9 %**.

ORIGINE DES RESSOURCES PROPRES D'INRIA pour les contrats de recherche et subventions sur projet



- **20,4 M€** de la commission européenne
- **12,8 M€** d'autres partenaires publics
- **10,9 M€** de l'ANR
- **7,9 M€** de partenaires privés



Nature et destination des dépenses 2017

PAR NATURE,

les dépenses sont ventilées comme suit :

- 162,5 M€ de charges de personnel (73 % des dépenses totales), dont 128,4 M€ de masse salariale limitative et 34,1 M€ de masse salariale non limitative. L'effectif des personnels « sous plafond » (c'est-à-dire dont la rémunération est assise sur la SCSP) a atteint 1 579 équivalents temps plein travaillé (ETPT) contre 1 604 en 2016 et pour une prévision au budget initial 2017 de 1 654 ETPT. L'effectif des personnels « hors plafond » (c'est-à-dire ceux dont la rémunération est assise sur ressources propres) a été de 729 ETPT contre 805 ETPT en 2016.
- 47,1 M€ de dépenses de fonctionnement et d'investissement non programmé (FCI) ;
- 13,3 M€ de dépenses relatives aux opérations d'investissement programmées (OIP).

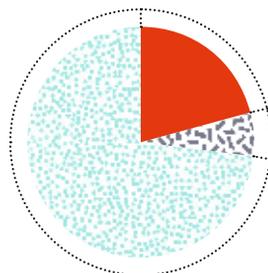
Globalement, les dépenses décaissées 2017 ont été de 223 M€ pour une prévision initiale de 236,4 M€, soit un taux d'exécution de 94,3 %.

PAR DESTINATION,

les dépenses décaissées en 2017 soit 223 M€ ont porté :

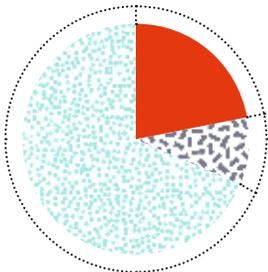
- pour 152,4 M€ sur les activités scientifiques des centres de recherche (agrégat 1) soit 68,4 % des dépenses totales 2017 ;
- pour 21,5 M€ sur les actions de recherche communes (agrégat 2) soit 9,6 % ;
- pour 49 M€ sur les fonctions support (agrégat 3) soit 22 %.

DÉPENSES MANDATÉES PAR NATURE



- 73 % charges de personnel
- 21 % dépenses de fonctionnement et d'investissement non programmé (FCI)
- 6 % dépenses relatives aux opérations d'investissement programmées (OIP)

DÉPENSES MANDATÉES PAR DESTINATION



- 68,4 % activités scientifiques des centres de recherche
- 22 % fonctions support
- 9,6 % actions de recherche communes

Les thèmes scientifiques correspondant aux grands objectifs de l'institut sont retracés dans le tableau ci-joint et prennent en compte l'intégralité des dépenses quelle que soit leur source de financement et tout agrégat confondu.

	dépensé 2017 (M€)
DÉPENSES D'ÉQUIPES PAR THÈME	116,3
Mathématiques appliquées, calcul et simulation	18,7
Algorithmique, programmation, logiciels et architectures	25,0
Réseaux, systèmes et services, calcul distribué	20,9
Perception, cognition, interaction	28,1
Santé, biologie et planète numérique	23,6

Certification du compte financier

En 2017, les travaux de rénovation et d'optimisation du processus de gestion de l'établissement ont trouvé leur aboutissement dans la création du service mutualisé de la dépense (SMD) et du service facturier (SFACT), opérationnels à compter du 1^{er} janvier 2017. En parallèle, le service mutualisé de gestion des ressources humaines (SMGRH) a été mis en place en avril 2017.

Par ailleurs, dans l'objectif d'améliorer les délais de paiement des organismes publics, les grandes entreprises doivent, depuis le 1^{er} janvier 2017, leur transmettre leurs factures sous forme dématérialisée en utilisant la plate-forme Chorus Portail Pro (CPP). Inria a cependant fait le choix de dématérialiser l'ensemble des factures reçues de ses fournisseurs, via l'intervention d'un tiers de télétransmission (TDD). Ainsi, dès 2017, l'ensemble des factures fournisseurs reçues par Inria l'ont été sous forme dématérialisée avant déversement et traitement dans le système financier SAFIn. Inria a également fait le choix de dématérialiser l'amont de la chaîne de la dépense, avec une dématérialisation totale des bons de commandes et leur envoi automatique aux fournisseurs par email.

En application du décret GBCF, le système d'information budgétaire et comptable SAFIn a évolué en 2017 pour permettre la gestion des avances sur contrats de recettes par la mise en place effective des titres de recettes

d'avance (TRA) à compter du mois d'octobre 2017.

Enfin, un projet de refonte du système d'information des ressources humaines (SIRH) a été lancé le 13 septembre 2017, avec comme objectif la mise en production d'un nouvel outil à l'horizon du 1^{er} janvier 2020.

Comme c'est le cas depuis 2010, les comptes 2017 ont fait l'objet d'une certification par deux commissaires aux comptes. Les certificateurs ont renouvelé les deux réserves précédemment formulées (recensement des dettes fournisseurs ; inventaire physique et suivi des immobilisations). Une réserve « technique », qui avait été émise en 2016 concernant la comptabilisation d'un immeuble, a par ailleurs été levée en 2017.

Le compte financier de 2017 fait apparaître un résultat bénéficiaire de + 0,8 M€ (au lieu d'un déficit de - 6,3 M€ l'année précédente). Cette évolution résulte de plusieurs facteurs, dont notamment : l'augmentation des subventions et produits assimilés (+ 2,3 M€), liée à la croissance de la subvention pour charges de service public (+ 3,1 M€) ; la diminution des charges de personnel (- 0,8 M€), des autres charges de fonctionnement (- 1,3 M€) et des dotations aux amortissements et provisions (- 3,1 M€).

Le total du bilan (actif et passif) s'établit à 253,9 M€ contre 239,4 M€ en 2016.

Compte de résultats

	2017	2016	Variation 2017/2016
RUBRIQUE	Montant (en euros)	Montant (en euros)	%
Subvention pour charges de service public	170 614 575	167 493 833	1,9%
Subventions de fonctionnement de l'État et des autres entités publiques	39 611 017	40 705 534	- 2,7%
Subventions affectées au financement des charges d'intervention	-	-	
Dons et legs	522 667	207 639	151,7%
Produits de la fiscalité affectée	-	-	
SUBVENTIONS ET PRODUITS ASSIMILÉS	210 748 259	208 407 006	1,1%
Ventes de biens ou prestations de services	11 295 342	11 534 270	- 2,1%
Produits des cessions d'éléments d'actifs	29 344	56 964	- 48,5%
Autres produits de gestion	1 188 157	1 194 164	- 0,5%
Production stockée et immobilisée	-	-	-
Produits perçus pour la réalisation d'un service public	-	-	-
PRODUITS DIRECTS D'ACTIVITÉ	12 512 843	12 785 398	- 2,1%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	13 163 265	14 517 025	- 9,3%
Reprises du financement rattaché à un actif	6 770 584	5 440 306	24,5%
AUTRES PRODUITS	19 933 849	19 957 331	- 0,1%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	243 194 951	241 149 735	0,8%
Achats	103 481	111 596	- 7,3%
Consommation de marchandises et approv, travaux et services	42 230 932	41 974 856	0,6%
Charges de personnel	151 472 276	152 310 350	- 0,6%
Autres charges de fonctionnement (dont pertes/ créances irrécouvrables)	19 605 280	20 944 880	- 6,4%
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions, VNC actifs cédés	28 973 397	32 114 199	- 9,8%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	242 385 366	247 455 881	- 2,0%
PRODUITS (OU CHARGES) NETS DE L'ACTIVITÉ	+ 809 585	- 6 306 146	- 112,8%

Compte de résultats

	2017	2016	Variation 2017/2016
RUBRIQUE	Montant (en euros)	Montant (en euros)	%
Produits des participations et prêts	-	-	-
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	-	-	-
Intérêts sur créances non immobilisées	-	-	-
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Gains de change	20 615	3 751	449,6%
Autres produits financiers	-	14 019	-100,0%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-	-
PRODUITS FINANCIERS	20 615	17 770	16,0%
Charges d'intérêts	-	-	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	
Pertes de change	6 032	11 992	-49,7%
Autres charges financières	-	-	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières	-	35 300	-100,0%
CHARGES FINANCIÈRES	6 032	47 292	-87,2%
PRODUITS (OU CHARGES) FINANCIERS NETS	14 583	-29 522	-149,4%
Impôt sur les sociétés	-	-	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	+ 824 168	- 6 335 668	- 113,0%



Modernisation de la chaîne de la dépense

En 2017, conformément aux engagements pris dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance, Inria a déployé diverses actions visant à d'optimiser la gestion financière de l'institut.

- **Mutualisation des activités** incombant aux services gestionnaires sur la partie amont de la **chaîne de la dépense** (émission des bons de commande et certification du service fait) avec la création conjointe d'un « service mutualisé dépenses missions » et d'un service facturier. Une nouvelle organisation qui a pour résultats de rationaliser la chaîne de la dépense, de simplifier les processus, en évitant notamment les interventions et contrôles redondants, et de renforcer la qualité comptable.

- **Dématérialisation de l'ensemble des factures.**

Si depuis janvier 2017, la transmission de factures dématérialisées aux organismes publics est obligatoire pour les grandes entreprises, chez Inria, le choix a été fait de dématérialiser toutes les factures fournisseurs ainsi que l'amont de la chaîne de la dépense avec une dématérialisation totale également des bons de commande et leur envoi automatique aux fournisseurs via e-mail. Levier majeur d'allègement des tâches, cette dématérialisation a pour résultat non seulement de réduire les coûts de gestion, mais aussi d'améliorer la sécurité et l'efficacité des actes de gestion.



Mise en place de la signature électronique

Au printemps 2017, lors de la création du service mutualisé de gestion des ressources humaines, un premier processus, celui du recrutement des agents non titulaires, avait pu bénéficier de la dématérialisation et de la signature électronique. À l'automne,

c'est à l'ensemble des processus de gestion RH que la dématérialisation a été étendue. Une avancée notable qui place Inria à l'avant-garde de ses homologues, alors que les normes techniques sont à peine publiées.



Mise en place du télétravail

Après une phase d'expérimentation menée en 2016, Inria a fait le choix en 2017 de déployer le **dispositif du télétravail à l'ensemble des agents intéressés**. Une mesure phare de la politique ressources humaines

de l'institut, au bénéfice de l'**équilibre vie personnelle/vie professionnelle** de tous. Inria est ainsi le premier organisme de recherche public à proposer concrètement le télétravail à ses agents.



Mise en place et premières mesures du baromètre social d'Inria

Issu d'une démarche concertée entre la direction générale, la direction des ressources humaines et les acteurs sociaux, le baromètre social d'Inria s'appuie sur une méthodologie éprouvée permettant d'analyser les résultats selon des méthodes statistiques et sociologiques avérées. **L'ensemble des collaborateurs d'Inria** (permanents ou non, rémunérés par Inria ou non, chercheurs, personnels appui et soutien, doctorants, etc.) peut répondre, de manière **anonyme**, à cette grande enquête qui a lieu désormais **tous les 18 mois**.

Le questionnaire est structuré en grands chapitres

couvrant **l'ensemble de la vie professionnelle** : du travail au quotidien aux relations avec la hiérarchie, des perspectives d'évolution à l'information sur les grands enjeux d'Inria. Les résultats de cette enquête permettent de définir et mettre en œuvre des **plans d'action**, puis de mesurer l'effet de mesures correctives. Ils sont restitués au plus près des agents, dans chaque centre et au siège.

Après une première mesure effectuée fin 2015, Inria a reconduit le dispositif en 2017, se dotant, grâce à cette démarche pluriannuelle, **d'un outil d'écoute de ses personnels efficace**.